

ASSOCIATION SOLIDAIRE POUR LA PREVENTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE ET DE LA PREVOYANCE (ASPDSP)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 86-90, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

RAPPORT DE LA TRESORIERE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2025

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Au global :

- Compte de résultat
 - Cotisations pour l'individuel : 1.001.190,00 €
 - Produits financiers : 19.182,10 € contre 13.595,26 € en 2023
 - Produits exceptionnels : 31.947,32 € attribution du boni de liquidation de l'ADACCS
 - Frais de déplacement et divers : 83.965,92 €
 - Sous-traitance : 14.597,54 € facturation Dhomplus +19,32%
 - Frais divers gestion : 425.128,51 € contre 4.616,80 € en 2023 l'augmentation s'explique par la convocation individuelle des adhérents à l'Assemblée Générale
 - Honoraires : 9.769,00 €
 - Frais financiers : 841,86 €
 - Impôt sur les bénéfices : 4.103,00 €

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un excédent de 513.913,59 euros contre un excédent de 43.528,79 euros en 2023. Cet excédent est lié à l'encaissement des cotisations pour l'individuel, à l'augmentation des produits financiers ainsi qu'au boni de liquidation versé par l'ADACCS.

- Bilan

Le bilan représente un total de 1.080.711,35 euros, en augmentation par rapport à 2023.

Les principaux postes sont les suivants :

- Produit à recevoir : 3.005,00 €
- Charges constatées d'avance : 1.050,00 €
- Sicav de trésorerie : 1.011.145,65 €
- Comptes courants : 47.425,43 € contre 360,16 € en 2023
- Compte OBNL Triplex : 15.997,11 €
- Compte Livret Association : 2.088,16 €
- Réserve de trésorerie : 124.268,94 € contre 430.496,66 € en 2023
- Réserve de trésorerie collectif : 95.141,53 € contre 38.820,22 € en 2023
- Fonds d'actions sociales : 272.286,21 €
- Fournisseurs : 63.935,08 €
- Etat-impôt à payer : 5.166,00 €
- Charges à payer : 6.000,00 €

Pour l'individuel :

- Compte de résultat
 - Cotisations : 1.001.190,00 €
 - Produits financiers : 15.263,50 €
 - Produits exceptionnels : 31.947,32 €
 - Frais de déplacement et divers : 83.965,92 €
 - Frais divers gestion : 425.128,51 €

- Honoraires : 7.956,69 €
- Frais financiers : 685,68 €
- Impôt sur les bénéfices : 3.342,00 €

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un excédent de 527.682,02 euros. Cet excédent est lié à l'encaissement de cotisations, aux produits financiers ainsi qu'au boni de liquidation versé par l'ADACCS.

- Bilan

Le bilan représente un total de 993.332,07 euros.

Les principaux postes sont les suivants :

- Produit à recevoir : 3.005,00 €
- Charges constatées d'avance : 1.050,00 €
- Disponibilités : 989.277,07 €
- Réserve de trésorerie : 124.268,94 €
- Fonds d'actions sociales : 272.286,21 €
- Fournisseurs : 60.000,00 €
- Etat-impôt à payer : 4.208,00 €
- Charges à payer : 4.886,90 €

Pour le collectif :

- Compte de résultat :

- Produits financiers : 3.558,60 €
- Sous-traitance (Dhomplus) : 14.597,54 €
- Honoraires : 1.812,31 €
- Frais financiers : 156,18 €
- Impôt sur les bénéfices : 761,00 €

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un déficit de 13.768,43 euros. Ce déficit est lié à l'absence de cotisations, les produits financiers ont augmenté mais pas suffisamment pour équilibrer les charges.

- Bilan :

Le bilan représente un total de 87.379,28 euros.

Les principaux postes sont les suivants :

- Disponibilités : 87.379,28 €
- Réserve de trésorerie : 95.141,53 €
- Fournisseurs : 3.935,08 €
- Etat-impôt à payer : 958,00 €
- Charges à payer : 1.113,10 €

La Trésorière,

Nathalie ACKER-SPRAUEL